Etude de cas = la place de la République à Paris = espace marqué historiquement ou espace adaptable ?
Invention, crise et renouvellement d'un espace public à Paris

Paris vers 1551. Plan de Paris sous le règne de Henri II par Olivier Truschet et Germain Hoayau ; reproduit d'après l'exemplaire nique de la Bibliothèque de la ville de Bâle… Notice par M. Jules Cousin ; lieu d'édition Paris : A. Taride ; 1908 © doc. Apur

Remparts et boulevard

La porte du Temple au Moyen-âge

La Place de la République se situe à l'emplacement de l'ancien bastion de la porte du Temple de l'enceinte de Charles V, qui doit son nom à la présence des templiers installés à Paris au XIIe siècle. Ce quartier s'étend en réponse à l'afflux d'une population attirée par le commerce de l'argent pratiqué par les templiers.

La promenade plantée

Les enceintes sont supprimées sous l'impulsion de Louis XIV. À l'emplacement de la section située entre la porte Saint-Denis et la Bastille est aménagée vers 1670 un cours large de 36 m planté d'arbres. Il s'agit d'un lieu de promenade, à l'origine des « grands boulevards ».

L'animation du boulevard du Temple

Suite à l'autorisation d'installation sur le « Boulevard du Crime » (boulevard du Temple) donnée par le prévôt des marchands aux amuseurs publics, une ambiance de fête, de plaisirs et de bousculade naît au niveau du boulevard du Temple, qui contribue à l'animation de la place. Des lieux de spectacle se créent, accueillant d'abord des théâtres de marionnettes, du théâtre italien, puis des Vaudevilles, mélodrames et drames romantiques. Les théâtres, d'abord provisoires, sont par la suite construits en dur, essentiellement sur le côté Nord du boulevard du Temple.

Place du Château d'Eau

« L'emplacement » devient une « place »

Au croisement des boulevards du Temple et Saint Martin est créée une petite place, la place du Château d'Eau. Ce nom est utilisé du fait de la présence sur le côté Nord du boulevard du Temple d'un réservoir construit par Jean Beausire, contrôleur des bâtiments de la ville de Louis XIV [1]. La place est dotée en 1811 d'une fontaine créée par Pierre Simon Girard, la fontaine du Château d'eau. Cette fontaine marque la fin des travaux du canal de l'Ourcq et l'arrivée de l'eau à Paris. Il s'agit en outre de la plus importante des nouvelles fontaines, admirée pour ses quatre bassins concentriques et ses lions de bronze fondus au Creusot et symbolisant l'industrie naissante qui se développe aux alentours du Faubourg du Temple.

Les boulevards plantés au niveau de l'actuelle place de la République, carte des Chasses Impériales, 1764 à 1773.
© IGN

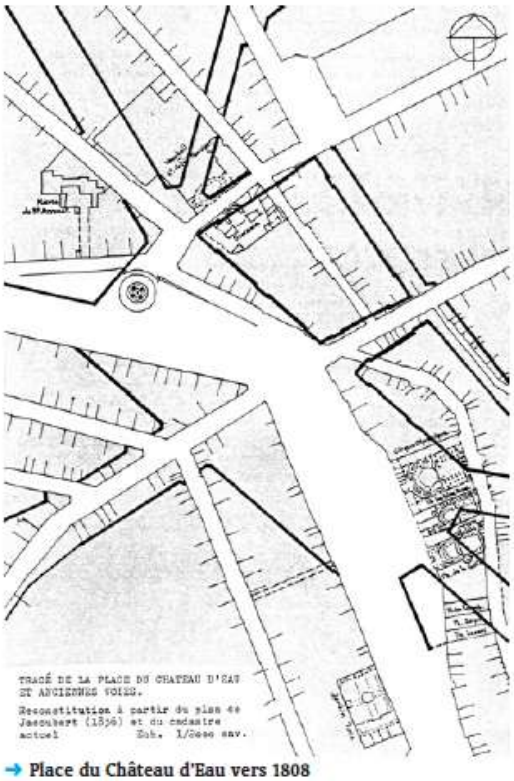

Place du Château d'Eau vers 1808

Création de la place de la République au Second Empire

Percement des boulevards et nouveau dessin de la place

Les travaux de modification de la place commencent dès 1854 avec la construction de la Caserne du Prince Eugène (plus tard caserne du Château d'Eau puis caserne Vérines) par l'officier du génie A. Legrom à l'emplacement de l'ancien Diorama fondé par Daguerre. La Caserne est ouverte dès 1857 pour accueillir la Garde Impériale, qui a pour fonction de prévenir d'éventuels soulèvements dans les quartiers populaires adjacents. Cette caserne à l'aspect massif (sa façade mesure 114 m de long) peut abriter 3 200 hommes. Ses façades, inspirées de l'architecture militaire des XVIIe et XVIIIe siècles, sont composées d'un entresol, de deux étages et d'un comble mansardé. Quatre pavillons comportant un étage supplémentaire viennent accentuer la monumentalité du bâtiment.

Suite aux décrets de 1857 et 1858, de nouveaux axes sont percés. Il s'agit du boulevard du Prince Eugène (aujourd'hui boulevard Voltaire), puis du boulevard des Amandiers (aujourd'hui avenue de la République) et enfin de la rue Turbigo. Les percements s'accompagnent de la démolition des théâtres du Nord du boulevard en 1865, qui marque la fin du « boulevard du Crime ».

La création de ces nouveaux axes a entraîné une modification de la place, qui prend alors sa forme rectangulaire et allongée. Cette place est désignée par le second empire pour devenir un des grands carrefours de la rive droite. Elle est redessinée en 1865 par Gabriel Davioud, qui propose une nouvelle fontaine remplaçant l'ancienne (déplacée devant le marché aux bestiaux de la Villette) et de deux squares de forme allongée situés de part et d'autre de ce qui pourrait être le prolongement du boulevard Voltaire sur la place.

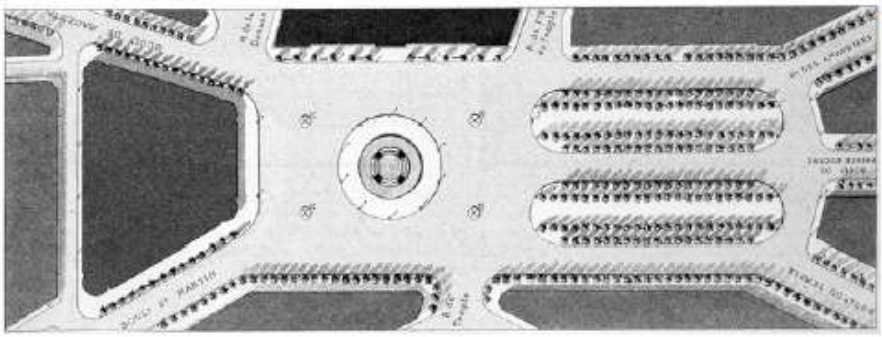

→ La place du Château d'Eau Alphand A., Les promenades de Paris, Paris, Rothchild, 1867-1873

La place acquiert un caractère Haussmannien caractérisé par la régularité du tracé, l'homogénéité des immeubles, la situation des bâtiments publics (caserne), éclairages et plantations, mais également par la voie bombée au centre de la place pour l'écoulement des eaux. Les terrains au Sud des boulevards Saint Martin et Temple, qui correspondent à l'intérieur de l'ancienne enceinte Charles V, restent plus élevés que les terrains situés directement au Nord de la place, qui représentent le commencement des anciens faubourgs. Cette différence de niveaux, qui a été prise en compte dans l'aménagement de la place, explique l'élévation de certains trottoirs qui forment des rampes par rapport à la chaussée boulevards du Temple et Saint Martin.

Les Magasins Réunis[38], qui doivent être terminés pour l'Exposition universelle de 1867, sont projetés dans le prolongement de la caserne, au droit de ces terre-pleins, et composent un front bâti homogène au nord de la place. Si l'on excepte les pavillons d'angle et la porte d'entrée qui rappellent la caserne voisine, la façade est constituée d'une succession de travées identiques, très ouvertes. Financés par la société du Crédit foncier international Belge, ces "ancêtres" des Grands Magasins devaient pouvoir être facilement transformables en immeuble locatif au cas où ce nouvel usage, dans les quartiers de l'Est, ne fonctionnerait pas. Gabriel Davioud choisit donc de développer son bâtiment au pourtour de l'îlot, dont la forme se termine en pointe vers l'avenue de la République, et d'organiser une succession de petites boutiques de taille identique, desservies par un couloir ouvert sur un square intérieur avec parterres vallonnés, comparable à ceux réalisés par le service des plantations dans l'ensemble de la capitale. À la grand place circulatoire, où se mêlent, dans le bruit de la ville, les divers moyens de locomotions, répond le jardin intérieur, censé attirer une clientèle nouvelle dans ces quartiers encore très populeux de la rive droite. Inaugurés pour l'Exposition universelle, ces Magasins avaient, manifestement, anticipé la mutation sociologique du quartier : ils feront très vite faillite.

La nouvelle République, proclamée le 4 septembre 1870, hérite de cette place encore en chantier. C'est durant cette période que se joue le dernier acte de conception de l'espace public, qui peut être séparé en deux temps : celui, tout d'abord, de l'attente et des hésitations nombreuses, de la part d'un nouveau conseil municipal qui reste dans l'impasse où l'a conduit l'abandon de l'Orphéon ; celui, enfin, de l'action, lorsqu'il s'agit de programmer la réalisation finale de cette place pourvue d'une statue symbolique qui lui donne son nom.

Le symbole semble fixé définitivement sur la place, qui a été "remplie", sans faste, ni véritable vision pour un espace aussi important.
L'enjeu était de taille, la pression était forte, mais la Troisième République, pas plus que le Second Empire, n'a su échapper à ces errements, comme le rappelait Jobbé-Duval plusieurs années auparavant. L'espace était devenu symbolique, mais la place n'existait toujours pas, envahie chaque jour davantage par la circulation grandissante.

De la place ou carrefour giratoire

L'augmentation du trafic automobile, est absorbée par l'esplanade sans modifications majeures. Les voitures tournant autour de la place dans le sens inverse des aiguilles d'une montre lui confèrent le caractère d'un sens giratoire réglé par différents feux. La place est également un nœud pour beaucoup de transports en commun : d'abord omnibus (celui de la ligne Bastille – Madeleine), tramways, trolleybus et funiculaire de Belleville (dans la rue du faubourg du Temple), puis à partir de 1900 le métropolitain. Cinq lignes se croisent à République, suivant chacune le tracé d'anciennes ou de nouvelles voies de surface. Le déplacement des piétons est lui repoussé à la périphérie de la place, les squares centraux, remaniés au XXe siècle, servant peu pour la traversée de la place. Quatre porte oriflammes d'une hauteur de 25 m, dessinés par l'architecte H. Mayeux, étaient à l'origine posés aux extrémités des terre-pleins centraux. Lors de la rénovation des deux squares dans les années trente, ils ont été déplacés pour être installés aux quatre angles du parvis de la statue. En 1988, les porte oriflammes ont été déposés car ils pouvaient présenter un danger en cas de tempête. Les plans précis de leur modénature ont été conservés et les socles en bronze sont entreposés dans le dépôt des œuvres d'art de la mairie de Paris. Il est donc possible de les reconstituer.

UNE PLACE COMPOSÉE, UN BÂTI ANCIEN DE GRANDE QUALITÉ

● La composition urbaine générale

La place de la République est un grand rectangle de 280 m de longueur pour 120 m de largeur, à la rencontre de sept grands axes de composition urbaine. Les deux squares créent un axe de symétrie sur la place, mais celui-ci n'est pas exactement dans le prolongement des rues du Temple et du faubourg du Temple. La statue, au centre de la place, est tournée vers le centre de Paris mais n'est pas directement alignée vers la rue du Temple (elle regarde plus au Sud). La zone qui correspond aux anciens faubourgs (10e et 11e arrondissements) est en contrebas par rapport au 3e arrondissement, d'où des trottoirs surélevés le long des boulevards du Temple et Saint Martin.

● Une volumétrie des façades homogène

Les bâtiments qui cadrent la place présentent une grande homogénéité. En effet, ils datent tous de l'époque Haussmanienne, ce qui explique la régularité et l'alignement des percements des façades, l'unité des gabarits et des matériaux. Les immeubles bordant directement la place présentent une hauteur de verticale de 18 m.

● Un grand patrimoine architectural et urbain du XIXe siècle

Les deux bâtiments composant la façade Nord de la place, la caserne Vérines et l'immeuble ayant abrité les magasins réunis, présentent une architecture particulière. Ils sont tous deux dotés d'un front central à l'emplacement de l'accès principal et de tourelles d'angle à l'extrémité de chaque édifice. Ainsi apparaît un effet de symétrie et de porte entre les deux bâtiments, de part et d'autre de la rue du Faubourg du Temple. Ces deux constructions sont d'ailleurs des bâtiments protégés au titre de la protection des formes urbaines et du patrimoine architectural de la ville de Paris.

Les bâtiments de la façade Sud sont plus discrets mais présentent également quelques particularités par rapport aux autres bâtiments de la place, comme la décoration des pans verticaux non percés par des pilastres corinthiens.

Quelques éléments de la place bénéficient d'une protection particulière, comme le passage Vendôme, passage piétonnier sous porche, qui fait l'objet d'un arrêté d'inscription au titre des monuments historiques. La sortie de métro de Guimard du square nord-ouest fait elle aussi l'objet du même type d'arrêté.

Résumé Chronologique des différentes étapes de transformation de la place

Moyen âge	→ Emplacement actuel de la place de la République : **bastion de la porte du Temple**
1670	→ **Cours planté d'arbres** (36 m de large) reliant la porte Saint Denis à la Bastille après la suppression des enceintes (sous l'impulsion de Louis XIV)
1759	→ Le prévôt des marchands autorise **l'installation des amuseurs publics** et de petits **théâtres** sur le « boulevard du crime » (Boulevard du Temple)
1808	→ Création de la **place du Château d'eau** au croisement des boulevards du Temple et Saint Martin et des rues du Temple et du Faubourg du Temple
1811	→ Implantation de la **fontaine du Château d'eau**
1854	→ Construction de la **caserne du Prince Eugène** (plus tard caserne du Château d'eau puis caserne Vérines)
1857-1858	→ Décret de **percement du boulevard du Prince Eugène** (boulevard Voltaire) reliant la place du Château d'eau à celle du Trône (Nation) → **Percements des boulevards du Nord** (Magenta), de celui des **Amandiers** (avenue de la République) et de la **rue Turbigo**
1865-1866	→ **La place du Château d'eau est agrandie et régularisée**, prenant la forme d'un rectangle de 290 m x 118 m Dessinée par Gabriel Davioud, avec une **nouvelle fontaine et deux squares** → 1866 : Construction par Gabriel Davioud du bâtiment des **Magasins Réunis** sur le côté Nord de la place « **Orphéon** » prévu mais non réalisé
1879	→ Concours pour le monument
1883	→ 14 juillet : inauguration du **monument de la République**, création des **deux squares** de part et d'autre de la statue
1889	→ La place du château d'eau devient la **place de la République**
1904-1935	→ Création du pôle d'échange Métro République → Ouverture de la ligne 3 en 1904, de la ligne 5 en 1906, de la ligne 8 en 1931, de la ligne 9 en 1933 et de la ligne 11 en 1935